

Trial des Vestiges, 2 et 3 septembre 2006 à Vulliens.

Pour la 14^{ème} année consécutive, les villages vaudois de Vulliens et fribourgeois d' Ecublens seront a nouveau les capitales mondiales du trial. Plus précisément, c'est dans le hameau de Seppey que le Trial Club Passepartout va accueillir les 2 et 3 septembre quelques 150 mordus de l'équilibre sur 2 roues. Car le trial moto est le seul sport motorisé qui se fiche du chrono, puisque la vitesse n'y joue aucun rôle. Le but est de franchir des obstacles délimités avec sa machine sans chuter bien sure, mais aussi sans poser les pieds à terre pour essayer de rétablir un équilibre momentanément défaillant. Chaque pied à terre sera immédiatement sanctionné par un point de pénalité qu'un commissaire vigilant va porter sur le carton du coureur.

Le trial des Vestiges, c'est une boucle d'une douzaine de kilomètres entre champs et chemin pour relier 15 zones non-stop. Chaque pilote devra effectuer 4 tours complets sur les 2 jours. Le gagnant sera celui qui aura posé le moins de pieds à terre dans ces zones. Mais le trial des Vestiges n'est pas un trial comme les autres. C'est une compétition qui fait la part belle aux anciens pilotes et aux anciennes machines.

Les pilotes: ils viennent de la suisse entière bien sûre, mais aussi de France, de Belgique, d'Italie, d'Allemagne ou d'Angleterre. Ce sont parfois d'anciennes gloires ou simplement des amoureux du trial qui viennent à Vulliens, si ce n'est pour essayer de grimper sur la plus haute marche du podium, au moins battre les copains et surtout se faire plaisir en 2 jours de compétition. Et comme ce trial est réservé en priorité aux anciens qui n'ont plus forcément les articulations de leurs 20 ans, le règlement prévoit un point de bonification par année d'âge dès 40 ans, et 2 points par année dès 60 ans.

Les machines: elles sont classées en trois catégories, en fonction de leur âge, les plus anciennes, les motos "Vestiges" sont celles qui ont été fabriquée avant 1965. Ensuite les bi-amortisseurs sont comprises dans les "motos anciennes" et finalement les "motos actuelles".

Les compétitions auront lieu le samedi de 12 h. à 17 h. 30 et le dimanche de 10 h. à 16 h. Ensuite une démonstration de trial spectaculaire par quelques champions va faire vibrer le public avant la distribution des prix.

Le Trial des Vestiges, ce n'est pas qu'une compétition de motos, c'est aussi une fête villageoise, avec le vendredi soir une fondue bressane à gogo (inscriptions au 021 905 13 90 avant le 28 août), une cantine avec restauration chaude le samedi et le dimanche et un bal avec animation le samedi soir.

W.H

Toutes informations sur notre site: www.trial-moudon.ch

Programme du week-end :

Vendredi 1 sept.

dès 19 h.30

Souper: Fondue bressane à gogo (22.- frs ou 14.- € /pers.)
Ambiance – animation – bar.

Samedi 2 sept.

9 h.30 à 12 h.

Accueil des coureurs et inscriptions

12 h.

Départ des deux premiers tours

17 h.30 environ

Fin de course

20 h.

Souper sur place, 30 frs/pers. avec dessert et café (sans boissons)

dès 21 h.

Bal et ouverture du bar

Dimanche 3 sept.

Dès 9 h.

Inscriptions

10 h.

Départ pour les 3 et 4ème tour

16 h. 15 env.

Démonstration par des champions

17 h. env.

Palmarès et remise des prix, sur place

Le logo

